

Tuto : créer sa maquette de DES IPR en 1^e année d'internat

Qu'est-ce que la maquette ?

La maquette est un document détaillant l'ensemble du cursus prévu par l'interne durant ses quatre années d'internat. Elle résume l'ensemble des enseignements, des stages, auxquels l'interne associe son projet professionnel.

Choix du tuteur

Avant de créer cette maquette, il est nécessaire de contacter le **futur tuteur**, qui sera responsable du parcours de l'interne pendant les 4 années.

Il doit correspondre à la discipline de formation envisagée, et ce, **avec le coordonnateur local** (de l'UFR de rattachement).

Le tuteur choisi doit être : enseignant chercheur en pharmacie, pharmacien, de préférence hospitalo-universitaire : **PU-PH ou MCU-PH titulaire d'une HDR** (mais il est possible exceptionnellement qu'il soit un praticien médecin hospitalo-universitaire de préférence PU-PH, un enseignant chercheur PU ou MCU titulaire d'une HDR).

Circuit de validation de la maquette :

- La validation ne se fait que sur avis du **coordonnateur local du DES IPR**.
 - *Remarque : Il est possible de choisir un tuteur et de construire sa maquette dans une ville différente de celle d'inscription au DES (mais appartenant à la même inter-région). Dans ce cas-là, le tuteur doit être présent dans la ville d'accueil et la maquette validée par les coordonnateurs des deux villes. La validation de la maquette au conseil de l'UFR se fera dans la ville d'inscription au DES.*
- La maquette du cursus comportant l'avis du coordonnateur local IPR du lieu d'inscription au DES sera transmise au doyen de l'université pour sa présentation et sa validation par le **conseil d'UFR**. La maquette du cursus ainsi que l'avis du conseil d'UFR seront transmis par le coordonnateur local et pour information au coordinateur interrégional DES IPR.
- Il est possible de modifier la maquette. Une fois corrigée elle devra reprendre le même circuit de validation.

Le mot d'ordre : **ANTICIPER**

Après réception des résultats du concours de l'internat, les choix de poste ne se font qu'à la fin du mois de septembre ! Pour les étudiants de première année souhaitant se diriger vers la filière IPR, il est nécessaire **de planifier largement à l'avance** son parcours professionnel. La plupart des cursus IPR se composent d'une année de **Master 2 Recherche** suivie d'une **thèse d'université** (= thèse de science) qui dure 3 ans.

Afin de pouvoir être financé lors des trois années de thèse (et éviter les différents concours d'écoles doctorales, recherches de financement...), il faut **anticiper son inscription en M2R** pour pouvoir le faire dès la première année.

Les inscriptions en M2R se font début du mois de juin, sur la plateforme de l'UPS pour Toulouse. Chaque M2R a son mode de sélection, mais passe surtout par une sélection sur dossier (CV + LM + relevés de notes + lettre de recommandation) avec, ou non, un entretien devant les responsables.

C'est assez « déstabilisant » de créer une maquette avant d'avoir l'affectation finale, mais il est essentiel de l'anticiper, pour éviter de perdre une année avant de faire son M2R. Il est conseillé de partir à la recherche d'un stage de 6 mois dès l'été précédent votre inscription au M2R.

Rappelez-vous que cette maquette n'est en aucun cas figée. Par exemple, vous pouvez changer vos choix de stages, il suffit de demander une validation par le coordinateur IPR de l'UFR de rattachement puis au conseil de la fac.

Validation des stages :

Chaque fin d'année universitaire, l'interne doit réaliser **un rapport écrit** (activités, titres (diplômes en cours de réalisation ou obtenus) et travaux (communications affichées, orales et publications)) à présenter aux coordonnateurs locaux afin de vérifier la correspondance entre maquette et formation effectuée. Les rapports seront archivés dans le dossier de l'interne par le coordonnateur local. Ils serviront à la **validation finale de l'ensemble du cursus de l'interne**.

Contacts :

- **Coordonnateur IPR inter-régional Sud-Ouest :**
Pr. Etienne CHATELUT chatelut.etienne@iuct-oncopole.fr
- **Responsable IPR Toulouse :**
Pr. Etienne CHATELUT chatelut.etienne@iuct-oncopole.fr
- **Responsable IPR Bordeaux :**
Pr. Dominique BREILH dominique.breilh@chu-bordeaux.fr
- **Responsable IPR Limoges :**
Pr. Franck SAINT-MARCOUX franck.saint-marcoux@chu-limoges.fr

- **VP IPR Toulouse :**
Chloé Laplagne et Maud Maillard aaipt.vpipr@gmail.com

- **Site internet de la FNSIP-BM (syndicat national des internes de pharmacie) :**
 - Le guide de l'interne

 - Plaquette IPR :
http://www.fnsipbm.fr/sites/default/files/plaquette_DES_IPR_A5.pdf

 - Page IPR de la FNSIP (exemples de maquettes IPR) :
<http://www.fnsipbm.fr/internat/les-filieres/IPR>